



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 10 mai 2021

DDT 77/STAC
Unité Instruction et Conseil ADS
MEAUX
A l'attention de
Monsieur Adolphe DICANOT

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Par courrier, réceptionné le 6 avril 2021, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 321 21 00003, déposée par l'EARL MEUNIER MARAICHERS représentée par M. Florian MEUNIER pour la construction de serres de productions-tunnels sur le territoire de la commune de Mousseaux-les-Bray.

La commission s'est réunie par visioconférence LIFESIZE le jeudi 6 mai 2021 pour examiner ce Permis de Construire, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire. Ce projet est reconnu comme nécessaire à l'activité agricole.

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur


Laurent BEDU

DDT de Seine-et-Marne
288, avenue Georges Clemenceau
Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil